



La surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française est effectuée chaque semaine par la déclaration volontaire des médecins du « Réseau sentinelle » et de l'ensemble des laboratoires.

**Evolution du nombre de cas déclarés, par pathologie**

Pathologie	Activité	Evolution
Grippe	Faible	→
Dengue	Épidémique	→
Leptospirose	Faible	→
Diarrhée	Modérée	↗

**Dengue**

**- Epidémie de dengue 2 depuis le 10 avril 2019**

Au 01/12/2019, 2 210 cas autochtones et 2 cas importés de dengue 2 ont été déclarés depuis début 2019.

- Iles en phase épidémique : Tahiti (10/04/2019), Bora-Bora (12/07/2019), Moorea (12/08/2019), Nuku Hiva (27/08/2019), Raiatea (12/09/2019), Huahine (13/09/2019), Rangiroa (19/09/2019), Ua Pou (27/09/2019), Tahaa (7/10/2019), Hiva Oa (8/10/2019), Ua Huka (9/10/2019), Tubuai (9/10/2019) et Fatu Hiva (10/10/2019).
- Iles en phase d'alerte : Takarua, Maupiti, Tikehau, Arutua, Tureia et Tahuata

La dengue de type 2 n'ayant pas circulé dans le Pays depuis l'an 2000, la population est faiblement immunisée. Les personnes de moins de 20 ans ou arrivées en Polynésie française après 2000 sont les plus à risque d'être infectées. Ce contexte épidémiologique pourrait entraîner une épidémie de plus grande ampleur.

Au-delà des actions de lutte anti-vectorielle mises en œuvre par la Direction de la santé (Centre d'hygiène et de salubrité publique) avec la collaboration des communes, il relève de la responsabilité de chacun de se mobiliser contre la dengue.

**1) Prévention individuelle**

- Eliminer chaque semaine les gîtes larvaires autour de votre domicile, dans votre environnement etc.
- Se protéger des piqûres de moustiques (répulsifs, moustiquaire, diffuseurs, etc.)

**2) En cas de signes cliniques associés à de la fièvre, consultez un médecin pour confirmer/infirmier le diagnostic de dengue.**

*Ceci est important si vous devez vous rendre dans une autre île de Polynésie française non touchée par le virus.*

**3) En cas de dengue confirmée**

- Se protéger des piqûres de moustiques pour éviter la propagation du virus de la dengue dans son entourage et dormir sous moustiquaire (pendant 10 jours)
- Limiter les déplacements pour ne pas risquer de faciliter la diffusion du virus dans d'autres zones géographiques.

**- Bilan de la quinzaine**

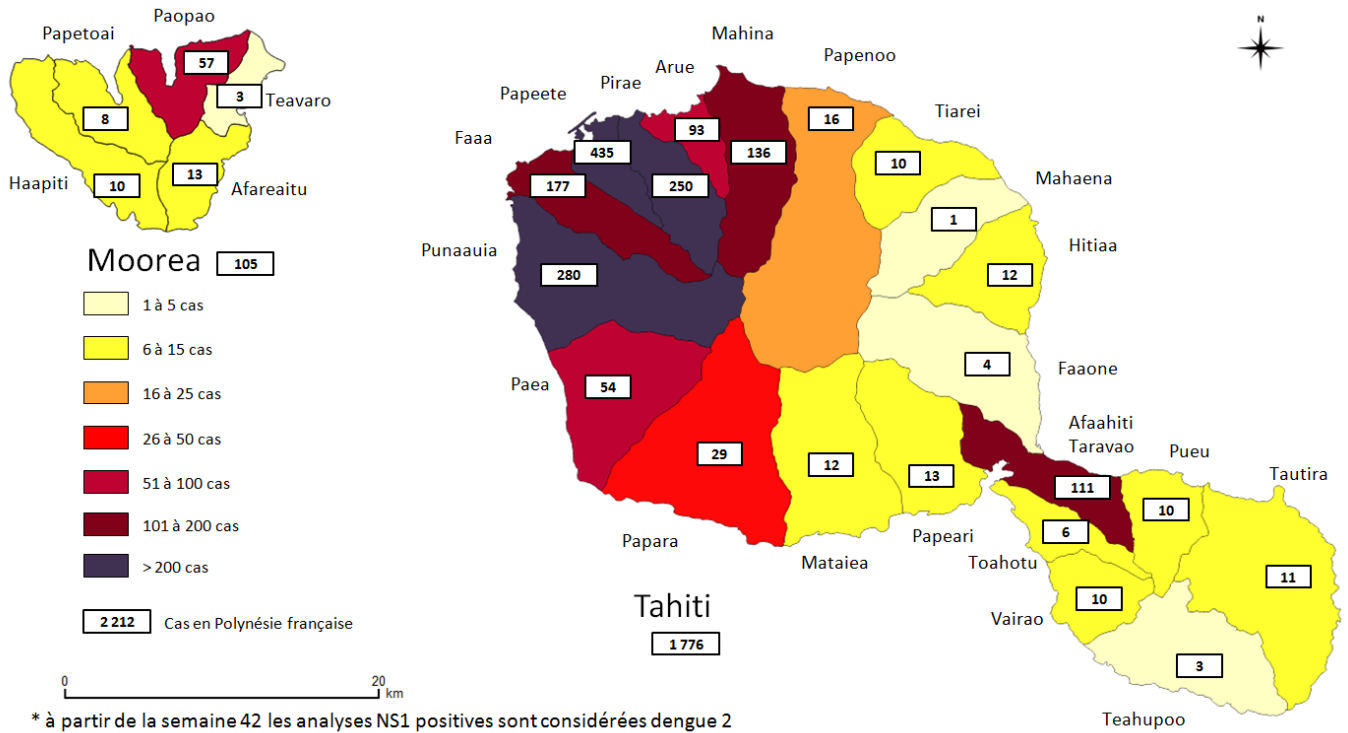
Semaine	Quinzaine 47-48	Depuis la semaine 6
Dengue non typée	49*	323*
<b>Dengue 1</b> dont	0	297
Hospitalisés	0	18
Cas sévères	0	2
<b>Dengue 2</b> dont	161*	<b>2 212</b>
< 20 ans	76 (47%)	<b>1 204 (54,5%)</b>
Hospitalisés	2 (1,2%)	<b>91 (4,1%)</b>
Cas sévères	1	1
Décès	1**	1**



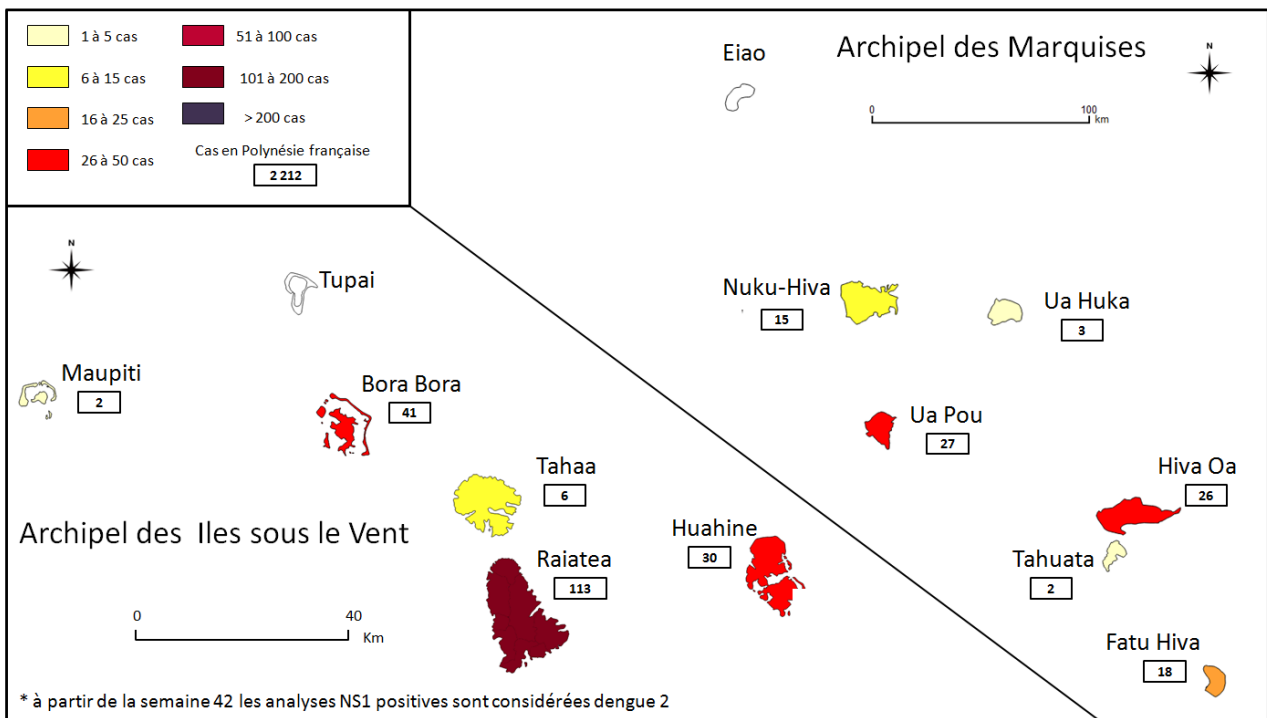
\* à partir de la semaine 42 (changement de stratégie de diagnostique) les analyses NS1 positives sont considérées comme dengue 2.

\*\* indirectement lié à la dengue

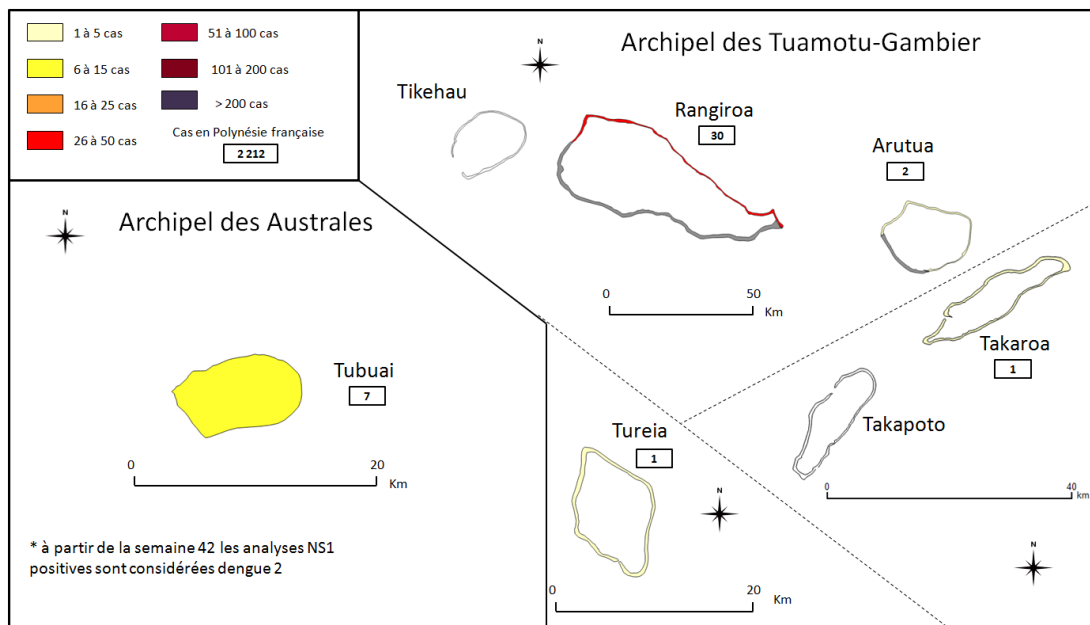
Nombre de cas de dengue 2\* du 10 février au 2 décembre 2019  
dans les Iles du Vent par commune



Nombre de cas de dengue 2\* du 10 février au 2 décembre 2019  
dans les Iles sous le Vent et l'archipel des Marquises



Nombre de cas de dengue 2\* du 10 février au 2 décembre 2019  
dans l'archipel des Australes et dans l'archipel des Tuamotu-Gambier



### Prévention et lutte contre la dengue

**L'élimination des gîtes larvaires doit être poursuivie et renforcée avec l'arrivée de la saison des pluies → il est indispensable de supprimer ou protéger toute zone de stagnation d'eau douce au moins une fois par semaine.**

La Direction de la santé invite les personnes à consulter rapidement un médecin en cas de fièvre supérieure à 38,5°C d'apparition brutale et de douleurs musculaires et articulaires. La consultation permettra de confirmer le diagnostic et de prendre l'ensemble des mesures de lutte contre les moustiques vecteurs du virus.

### Grippe

Syndromes grippaux : activité en baisse par rapport à la quinzaine précédente avec un total de 40 syndromes déclarés par les médecins sentinelles (16 en semaine 47 et 24 en semaine 48).

Aucun cas confirmé de grippe cette quinzaine.

### Recommandations pour la prévention de la grippe

- En cas de toux, le port de masque est indispensable (dans les lieux publics et en famille)
- Il est également recommandé de :
  - o éternuer dans sa manche ou en se couvrant la bouche avec un mouchoir
  - o se moucher dans un mouchoir à usage unique avant de le jeter dans une poubelle
  - o se laver les mains fréquemment (après éternuement, mouchage ou passage dans un lieu public, etc.)
  - o tenir les personnes fragiles (sujets âgés ou avec comorbidités, sous ALD et femmes enceintes) à distance des personnes malades

**! La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté le 31 octobre.**

**Le vaccin est le moyen de protection le plus efficace contre la grippe.**

**Les personnes âgées et les sujets à risque (présentant une maladie chronique cardiaque, pulmonaire, etc.) les femmes enceintes et l'ensemble des professionnels de santé doivent se faire vacciner.**

### Leptospirose

Quatre cas de leptospirose ont été déclarés cette quinzaine (trois en semaine 47 et un en semaine 48).

Les facteurs de risque identifiés sont le jardinage/fa'a'apu et la marche à pieds nus.

### Recommandations pour la prévention de la leptospirose

- Le jardinage / fa'a'apu est un facteur de risque → port de gants et de chaussures fermées, surtout lorsqu'il pleut
- Lors de la pêche en eau douce → port de bottes / cuissardes
- Protection des plaies avec un pansement imperméable avant toute activité à risque
- Après une exposition à risque → lavage et désinfection des plaies
- Limiter les contacts avec la boue et l'eau douce trouble → ne pas marcher pieds-nus ou en savates dans les flaques et eaux stagnantes, ne pas se baigner en eau trouble ou aux embouchures des rivières
- Dératiser et contrôler la pullulation des rongeurs par la gestion des déchets

**! Consulter un médecin en urgence dès les premiers signes.**

## Diarrhée et gastro-entérite aiguë

L'activité est en hausse dans le réseau sentinelle par rapport à la quinzaine précédente :

- 87 cas déclarés (37 en semaine 47 et 50 en semaine 48)
- 1,6 consultation pour diarrhée en moyenne par médecin du réseau sentinelle (49% d'enfants < 4 ans)

En semaine 48, deux cas isolés de GEA à *Salmonella sp* ont été déclarés (patients hospitalisés)

### Recommandations pour la prévention des gastroentérites

- Hygiène → lavage systématique des mains après être allé aux toilettes et avant de manipuler des aliments
- Nettoyage et désinfection des toilettes, des poignées de portes à effectuer quotidiennement dans l'entourage d'un malade
- En cas diarrhées et/ou vomissements, réhydrater la personne et consulter un médecin
  
- La consommation de plats préparés doit respecter les chaînes du chaud (maintenir à +65°C avant de les servir) et du froid (entre 0°C et +4°C). Volailles et œufs doivent être consommés bien cuits. Les préparations à base d'œufs non cuits doivent être réalisées le moins longtemps possible avant leur consommation et conservées à +4°C en attendant.

### Rougeole (au 3 décembre 2019)

- Épidémie en Nouvelle-Zélande : 2 149 cas de rougeole déclarés du 01/01 au 06/12/2019, dont 1 711 dans la région d'Auckland (80% des cas confirmés).
- Épidémie aux îles Samoa : 4 217 cas, dont 60 décès liés à la rougeole, déclarés au 05/12/2019.
- Épidémie aux Tonga : 440 cas déclarés au 02/12/2019.
- Circulation à Fidji : 18 cas déclarés au 04/12/2019.
- Circulation à Queensland (Australie) : circulation active du virus observée à la date du 09/12/2019.

### Recommandations pour la prévention contre la rougeole

- En Polynésie française, la vaccination est obligatoire depuis 1987. Malgré la bonne couverture vaccinale, l'importation de cas n'est pas exclue (personnes non ou incomplètement vaccinées ou sans antécédent de rougeole).
- Les enfants, adolescents et adultes n'ayant pas eu la rougeole et non ou incomplètement vaccinés doivent effectuer une vaccination de rattrapage jusqu'à un total de deux doses.

**! La vaccination, mesure de protection individuelle et collective, est le seul moyen efficace de prévenir la rougeole.**

**! Deux doses du vaccin trivalent ROR (rougeole-oreillons-rubéole) sont indispensables et permettent une protection proche de 100%.**

Tél : 40 48 82 01

Bureau de veille sanitaire

Fax : 40 48 82 12

Email : [veille@sante.gov.pf](mailto:veille@sante.gov.pf)